



Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<http://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article840>

Pour l'avenir de la démocratie, les associations sont nécessaires

- Cahiers d'exigences -



Date de mise en ligne : mercredi 9 avril 2014

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Pour l'avenir de la démocratie, les associations sont nécessaires

Le premier tour des élections municipales montre une abstention record, une percée du Front National et un désaveu de la politique du gouvernement.

Mais qui ne voit que, parmi les causes principales, figurent le déclin de la vie sociale et la disparition de la vie associative dans les quartiers, dans les zones rurales, dans les territoires périurbains ?

Les gouvernements successifs et de nombreuses collectivités ont multiplié sans discernement les suppressions de subventions, le passage aux appels d'offres, l'allongement indéfini des délais de paiement, la complexification des procédures.

De ce fait nombre d'associations porteuses des valeurs de coopération, de responsabilité, d'égalité, de liberté et de fraternité ont disparu : par exemple la Cathode en Seine-Saint-Denis, télévision locale qui donnait la parole aux habitants des banlieues, Intolérage, qui travaillait à Marseille sur la tolérance chez les enfants dès la maternelle, les Clubs de prévention du Loiret et de Seine Maritime, etc. Les licenciements se sont multipliés dans des petites et moyennes associations qui « tenaient le terrain », avec les plans de rigueur successifs. Partout, les conditions de travail se dégradent et la capacité d'agir diminue. (LIRE ICI d'autres exemples)

Aujourd'hui, nous le disons avec force : pour l'avenir de la démocratie, les associations sont nécessaires.

Cela doit se traduire par une autre politique associative au niveau local, national et européen :

- ▶ la reconnaissance du rôle des associations dans la société. Celles-ci produisent avant tout du développement humain, de la participation à la vie de la cité, du lien social et de l'épanouissement des personnes. La création de richesse économique, bien que réelle, n'est jamais qu'une conséquence de leur activité et ne correspond aucunement à leur finalité ;
- ▶ des financements publics stables et garantis aux associations qui traduisent cette reconnaissance, dès le budget 2015 de l'État, avec le maintien des dotations globales aux collectivités et une autre orientation des subventions de l'État ;
- ▶ une autre réglementation nationale et européenne qui reconnaisse la diversité associative et favorise la libre initiative des citoyens, dimension indispensable de la démocratie.

Mais avec la signature du pacte budgétaire européen, la France est devenue un protectorat de la Commission européenne*. C'est pourquoi le changement incombe également aux instances européennes, qui portent une grande part de responsabilité dans la situation actuelle. Celui-ci doit se traduire après le renouvellement du Parlement européen et de la Commission par une autre construction européenne, dans laquelle les droits fondamentaux seront premiers par rapport au droit de la concurrence.

Faute de quoi la dérive que nous observons en France sera celle de toute l'Europe.

Le Collectif des Associations Citoyennes

Pour l'avenir de la démocratie, les associations sont nécessaires

Contact presse : Isabelle Boyer - 07 70 98 78 56 - contact@associations-citoyennes.net

C.A.C. : 108, rue Saint-Maur 75011 Paris - www.associations-citoyennes.net